

## LES RESSOURCES HUMAINES

Dans un centre social, on distingue des emplois structurels qui sont le plus souvent occupés par des permanents. Ils côtoient des salariés « saisonniers » à temps très partiel. Ceci explique le nombre important d'emplois de moins de 50% d'un équivalent temps plein.

**260 EMPLOIS PERMANENTS**  
SOIT **210 ETP**

**413 EMPLOIS SAISONNIERS,**  
SOIT **21 ETP**

### DES ÉCARTS IMPORTANTS

ENTRE LES CENTRES SOCIAUX : **8** salariés pour les plus petits  
**85** salariés pour les plus grands

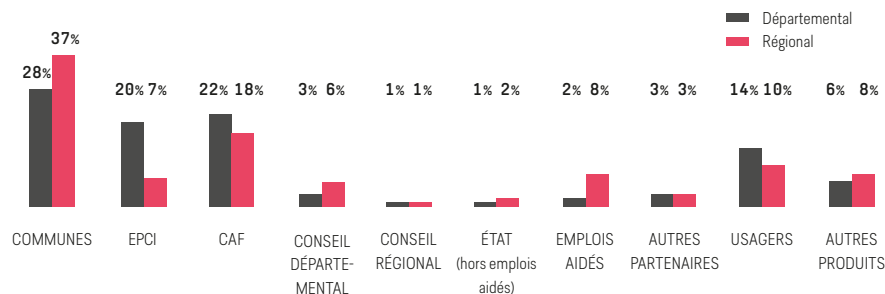
### Répartition du nombre de contrats en fonction du temps de travail



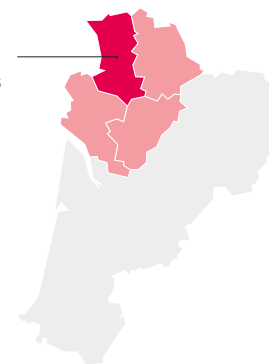
## LES RESSOURCES FINANCIÈRES



	TOTAL DES PRODUITS	LE PLUS PETIT	LA MOYENNE	LE PLUS GRAND
DÉPARTEMENTAL	13 442 821 €	352 149 €	640 134 €	1 717 657 €
RÉGIONAL	80 714 409 €	261 178 €	886 972 €	2 196 222 €



Deux-Sèvres



## ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des Centres Sociaux de France accompagnent la démarche de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS).

Cet observatoire s'appuie sur une enquête en ligne qui a concerné cette année plus de **1900 centres sociaux**. Cette plaquette annuelle rend compte du travail mené par les équipes salariées et les bénévoles des centres sociaux. Elle s'adresse aux partenaires et aux élus, ainsi qu'aux citoyens qui cherchent des façons d'être acteurs de leur territoire. Elle vise à développer une meilleure connaissance et reconnaissance de l'action des centres sociaux.

Les centres sociaux sont des **équipements de proximité** qui animent dans un quartier, dans une commune, une communauté de communes, des espaces de vie souvent indispensables pour de nombreux habitants. Les centres sociaux organisent des services et des activités, mais ils sont aussi des lieux de concertation, d'élaboration et d'animation de projets menés avec et pour les habitants. Ils s'appuient, pour ce faire, sur des équipes constituées de bénévoles et de salariés.

Cette publication est éditée dans le cadre d'une collaboration entre les Caisses d'allocations familiales et les Fédérations des centres sociaux et socioculturels des départements de la Charente, de la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne.

TERRITOIRE À DOMINANTE :



**BÉNÉVOLAT**

100% DES CENTRES SOCIAUX SONT SOUS FORME ASSOCIATIVE

362 037 HEURES DE BÉNÉVOLAT AU NIVEAU RÉGIONAL

80 294 HEURES DE BÉNÉVOLAT AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL



377 ADMINISTRATEURS (GOVERNANCE)

1 970 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

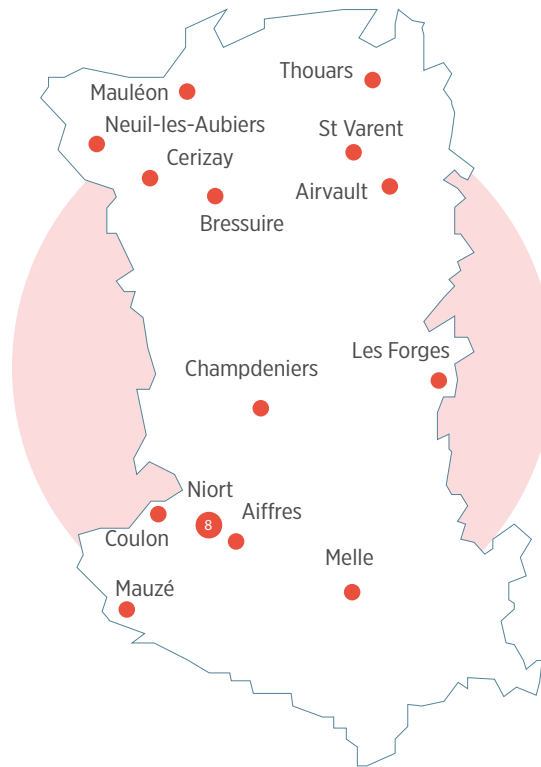
40 NOUVEAUX BÉNÉVOLES : GOVERNANCE

152 BÉNÉVOLES FORMÉS

2 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN EN MOYENNE PAR CENTRE



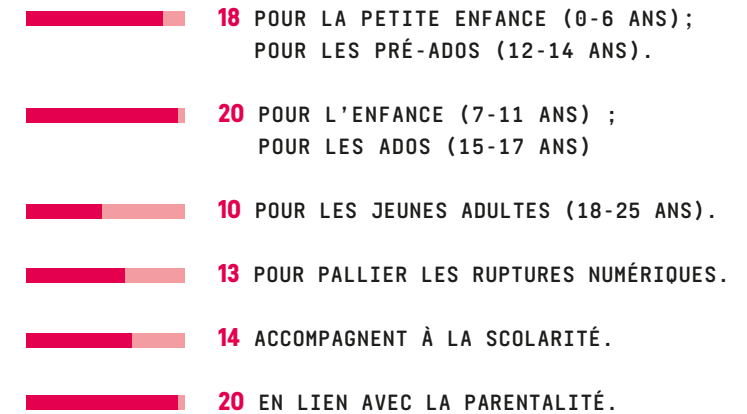
**LES ACTIONS**



21 ● Fédération des Centres Sociaux

**En direction des différents âges**

(21 centres sociaux ont répondu)



**Pour les habitants et avec les habitants**

361 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

8 TERRITOIRES À DOMINANTE URBAINE

5 597 ADHÉSIONS INDIVIDUELLES

13 TERRITOIRES À DOMINANTE RURALE

**Autres actions**

(21 centres sociaux ont répondu)

